

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



11 MAI 2026

Greffe

N° d'entreprise : 0410.914.467

Nom

(en entier) : Association des Filles de la Charité de Saint-Vincent De Paul
(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Avenue Nusbaum 21, 4141 Louveigné (Sprimont), Belgique

Objet de l'acte : Changement de présidence

Extrait de la réunion de l'organe d'administration du 06/02/2026:

L'organe d'administration a pris connaissance de la fin de la présidence de Sophie De Cocq et
nomme Marie-Thérèse Castelein comme présidente avec effet immédiat

Ainsi fait le 06/02/2026 à Bruxelles,

Martine Verscoore
Administratrice déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).